ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 2

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 2
(Sciences Humaines et Sociales)
Savoirs, éducation et représentations

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Sciences de l'éducation, psychologie / Communication, médias et information

GNAHORE Batty Gervais

1. Analyse exploratoire des contraintes des collèges de proximité en Côte d'Ivoire.....1-18

Flora NTSAME MBA

2. L'effet de la coopération verbale entre enfants sur une tâche de communication référentielle.....19-34

Pénédjotêh Jean-Paul COULIBALY et Kahou Albert DJE BI

3. Formes et stratégies de la construction de soi politique en période de campagnes électorales en Côte d'Ivoire.....35-49

Ardjouma TUO, Dramane Nibé SILUE et Adam Lego KONE

4. Enjeux de la communication numérique dans la santé de la reproduction en milieu urbain : perception des jeunes mères du quartier Air France (Bouaké, Côte d'Ivoire).....50-62

DAO née ADJE Antcho Anicette, DIARRASSOUBA Be Simplice et SOMDA Kubertezie Eric

5. Moyens de revendication et qualité de la formation à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.....63-77

Djiessi MAKOUAM, Debora MNOUMABEU et Sephora DEMGNE

6. Comportement de gestion financière et initiative de croissance personnelle des femmes des ménages de la Mefou-et-Afamba (Cameroun).....78-94

Roger KABATA MULUNDU

7. Quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ?.....95-114

Roger KABATA MULUNDU

8. Which Specialized Primary and Secondary Schools for Environmental Education in the DRC?.....115-133

OUATTARA Souleymane et COULIBALY Mamadou

9. Du règlement subi au règlement approprié : le suivi de l'inspecteur d'orientation comme levier du rendement scolaire des élèves de sixième au lycée moderne d'Issia (Côte d'Ivoire).....134-150

Topra Guy-Venance GNAKO

10. Dynamiques participatives et développement touristique dans la commune de Korhogo en Côte d'Ivoire.....151-165

DIAKITÉ Mahamadou Lamine et KONÉ Raoul Porna

11. Les conflits armés et l'éducation dans la région de Mopti au Mali : impacts et défis.....166-183

Benjamin NGOMA

12. Mots et chiffres en titraille : les codes alphanumériques du Jubilé des indépendances africaines.....184-203

Falonne Staylaure MAROUNDOU KOMBILA, Haurene ARONDO NANDA et Théodore KOUMBA

13. Rituels religieux et traditionnels comme médiateurs de résilience chez les personnes âgées institutionnalisées au Gabon : une étude qualitative au Centre national de gérontologie-gériatrie de Melen.....204-221

Chiaka SAMAKE

14. Le contrat de performance dans l'enseignement supérieur, outil de transformation ou instrument de conformité bureaucratique : le cas de l'USTTB au Mali 222-239

Kobena Séverin GBOKO

15. L'innovation pédagogique : entre promesse critique et exigence opérationnelle.....240-254

TSHINDUMBA TSHIKOTA Isaac

16. Communication politique et attentes populaires dans la composition des équipes dirigeantes en République démocratique du Congo : le cas du gouvernement Sama 2 255-274

TAH Yao Kossonou Jacques

17. Visibilité numérique des jeunes abidjanais et reconnaissance sociale 275-288

ANNET N'Dah Éric et N'DRI Koffi Nestor

18. Construction et représentation de l'image de la jeune fille des quartiers SICOGI et SOGEFIHA dans la musique zouglou 289-304

HABIBOU Abdoulaye Idrissa et ATCHOUA N'Guessan Julien

19. Communication politique et crise post-électorale au Niger : perceptions des acteurs à l'égard de la communication durant la période 2020-2021.....305-318

Mamadou THIARE et Ismaïla MBODJI

20. Intérêts de l'usage des épreuves du baccalauréat pour les enseignants en classe de géographie au Sénégal.....319-331

Ousmane Chaa BEREPA

21. La fonction de communication : entre prescriptions légales et réalités pratiques dans la commune de Copargo au Bénin 332-353

Philosophie, histoire, anthropologie/ethnologie et études culturelles

N'Goran Alphonse BROU

22. Les transformations socio-économiques à Bocanda de 1893 à 1960 354-372

LAGO Blé Angelin et KOUAME N'da Thierry

23. Ville mémoire et ville projet, un couple inséparable dans la construction urbaine : cas de Daloa, Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (1980-2020) 373-385

MÉITÉ Méfégbé et SÉKONGO Nonhoua Thomas

24. Non-identité et *queerisme* : Adorno pour une humanité plurielle 386-400

ONDZE YANDZA Miser

25. L'optimisme symbolique en contexte logico-mathématique : approche comparative des formalismes booléen et frégéen 401-417

Tchépé Karidja SILUÉ et Ludovic Doh FIÉ

26. L'image de la femme dans la publicité et la critique de la société d'hyperconsommation chez Herbert Marcuse 418-431

N'gologbon Abdoulaye SILUE et Bernadette DANGO

27. La rationalité face aux défis de l'IA dans la quête de la vérité 432-445

Attchoumounan Paulin OUATTARA et Mamadou SOUMAHORO

28. La démocratie à l'épreuve de la bioéconomie de marchandage citoyen et politique : regards croisés de Montesquieu et Céline Lafontaine.....446-460

Yhattey Hervé Thierry AGUIE

29. Mutations techniques de l'exploitation aurifère à Ity : de l'orpaillage traditionnel aux innovations minières industrielles (1959-2024).....461-477

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON et Florence BOTTI

30. La finalité organique dans les réflexions bernardiennes 478-491

Désiré MEDEGNON

31. Quête de science et combat politique chez Hountondji 492-504

KOUAMÉ Koffi

32. Terrorisme et néocolonialisme en Afrique : regard de Noam Chomsky 505-521

SY SAVANÉ Amy

33. Une lecture de l'homme-transcendé à partir des philosophies de Friedrich Nietzsche et d'Amadou Hampâté Bâ 522-539

Kan Raymond KOUAMÉ et Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

34. L'élevage sous palmeraie : un modèle de développement de l'élevage des gros et petits bétails en zone forestière ivoirienne de 1973 à 1982.....540-554

MISSA Kouassi Innocent et SADIA Gbeu Daniel

35. « La mémoire machine » face au « palais de la mémoire » : relecture augustinienne de la crise intérieure à l'ère du numérique.....555-568

Bi-Claude Évariste ZAN, Alex Jean Ivan Ekra ALI et Fotienhoro Séraphin OUATTARA

36. Analyse de la stratégie locale de conservation des tortues marines à Ménolé (Grand-Béréby, Côte d'Ivoire) 569-589

M'bra Kouakou Dieu-donné KOUADIO et Marie Blaise MENAN

37. Savoirs endogènes de la population de Kpo-Kahankro (commune de Bouaké) face aux risques épidémiques.....590-607

Kiklan Désiré TOURE

38. Rôle des chefs traditionnels et des institutions endogènes dans la régulation sociale de la région du Gbêkê en Côte d'Ivoire 608-620

Amélie MOGOA BOUSSENGUI et Hermine GNAMA

39. *Gnama ya tônò* chez les Mitsogho : entre interdit alimentaire, discrimination et domination.....621-641

Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ

40. Déconstruire la gouvernance environnementale : à partir des cosmogonies africaines.....642-653

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

DÉCONSTRUIRE LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : À PARTIR DES COSMOGONIES AFRICAINES

DECONSTRUCTING ENVIRONMENTAL GOVERNANCE: INSIGHTS FROM AFRICAN COSMOGONIES

Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (Côte d'Ivoire)
E-mail : elise.jackie@yahoo.fr

Résumé : *L'Afrique est un continent qui a subi la colonisation avec ses répercussions dans de nombreux domaines, dont celui de l'environnement. Dès lors, elle a adopté des mécanismes de gestion de l'environnement conçus à partir d'instruments internationaux de gouvernance. Or ces voies et moyens sont souvent éloignés de ses réalités socioculturelles. Certes, la crise écologique mondiale n'épargne pas l'Afrique, mais, ce qui importe aujourd'hui, c'est la possibilité pour les sociétés africaines de proposer des réponses selon leurs propres référents culturels, notamment leurs cosmogonies. En effet, les cosmogonies africaines recèlent des principes susceptibles de nourrir une autre vision de la relation entre l'humain et la nature. Il s'agit de reconnaître que les Africains sont des sujets de pensée, porteurs de savoirs et capables de formuler des solutions à la hauteur des défis écologiques contemporains. L'objectif de cet article est de mettre en lumière les paradigmes issus des cosmogonies africaines et de plaider pour une coopération Nord-Sud fondée sur un dialogue épistémique, libéré des logiques occidentales qui sous-tendent encore la gouvernance environnementale actuelle. À partir d'une approche analytico-critique, il s'agira de porter un plaidoyer en faveurs des systèmes de pensée pouvant enrichir la réflexion écologique mondiale et ouvrir la voie à une gouvernance plus inclusive, plurielle.*

Mots-clés : *cosmogonies africaines ; crise ; écologie ; environnement ; gouvernance ; paradigme.*

Abstract: *Africa is a continent shaped by the legacy of colonization and its far-reaching repercussions across numerous spheres, including the environment. Consequently, it has adopted environmental management mechanisms derived from international governance instruments. However, these frameworks and methods are often disconnected from its socio-cultural realities. While the global ecological crisis does not spare Africa, what matters today is the capacity of African societies to offer solutions rooted in their own cultural benchmarks, specifically their cosmogonies. Indeed, African cosmogonies embody principles capable of fostering an alternative vision of the relationship between humans and nature. It is a matter of recognizing Africans as subjects of thought—holders of knowledge who are capable of formulating solutions equal to contemporary ecological challenges. The objective of this article is to highlight the paradigms arising from African cosmogonies and to advocate for a North-South cooperation grounded in an epistemic dialogue - one liberated from the Western logics that still underpin current environmental governance. Utilizing a critical-analytical approach, this study makes the case for systems of thought that can enrich global ecological discourse and pave the way toward a more inclusive, pluralistic governance.*

Keywords: *African cosmogonies; crisis; ecology; environment; governance; paradigm.*

Introduction

La problématique de la préservation de l'environnement est un sujet préoccupant du monde contemporain. Le monde entier se sent concerné, et même cerné, par cette thématique, qui est celle de protéger l'environnement et, par ricochet, de sauver l'humanité. Dans cette perspective, sont nés des termes tels qu'écocitoyen, économie verte, écodéveloppement ou biocarburant, qui traduisent le besoin de trouver des solutions permettant de pallier la crise de l'environnement. Bien avant de trouver des solutions, il convient de s'imprégner des débats qui ont eu lieu autour de cette question. Selon les naturalistes, la nature est le fondement de toute connaissance et le garant d'une vie harmonieuse pour les humains. Il importe donc de la préserver. Cependant, cette théorie est remise en cause par les théoriciens de l'époque moderne, dont René Descartes est l'une des figures emblématiques. Pour celui-ci, il n'est pas question de déifier la nature en lui conférant une dimension spirituelle. Descartes conçoit la nature comme une matière étendue qui est mesurable, quantifiable. Cette conception moderne a contribué à la désacralisation de la nature en faisant d'elle une ressource à exploiter à volonté. Cette conception de la nature, héritée de la tradition cartésienne, a pris tout son sens dans le progrès technoscientifique, qui pose l'homme en maître du cosmos. Ainsi érigé en maître de la nature, à la fois, par le cartésianisme, la technique et la pensée judéo-chrétienne, l'homme s'est livré à une conquête sans merci de la nature, qui a entraîné toute l'humanité dans d'innombrables bouleversements, dont le changement climatique qui préoccupe actuellement la planète entière. C'est pourquoi, il est dit dans la Charte de kouroukanfouga ou charte du Mandé concernant la préservation de la nature en son article 37 : « Fakombé est désigné chef des chasseurs. Il est chargé de préserver la brousse et ses habitants pour le bonheur de tous. » Cette déclaration est explicitée par CELHTO, (2008, p. 22.) :

> *Les Djéli commentent : Fakombé ancêtre mythique des chasseurs est érigé en divinité tutélaire qui a la garde de la brousse. « La brousse est notre bien le plus précieux, chacun se doit de la protéger pour le bien de tous ». Les chasseurs sont commis à la surveillance de la brousse.*

Les chasseurs connaissent le secret des plantes, des animaux et les vertus thérapeutiques. La présence permanente des chasseurs dans les brousses empêche les paysans de couper les arbres ou de tuer les animaux par nécessité et de manière modérée. Cela montre qu'il est impérieux de trouver un paradigme alternatif en vue de secourir la nature, donc l'humanité. Pour ce faire, un regard sur les cosmogonies africaines paraît opportun, car celles-ci vouent un respect scrupuleux à la nature tout entière, c'est-à-dire à la faune, à la flore et à l'eau. Pour les Africains, en effet, la nature est non seulement une source nourricière, mais aussi une source du savoir. C'est en elle que se trouvent toutes les lois et tous les secrets de toutes les vies possibles. En la détruisant, l'homme se détruit lui-même, et toute l'humanité avec lui. Entre la conception des naturalistes et celle des technoscientifiques, il importe

de faire une synthèse pour trouver une position de conciliation afin de permettre à l'humanité de mener une existence équilibrée. Dès lors, un problème se pose : le paradigme environnemental des cosmogonies africaines peut-il contribuer à résoudre la crise environnementale ? En clair, comment les cosmogonies africaines peuvent-elles contribuer à améliorer la gouvernance environnementale ? La résolution de ce problème passe par plusieurs pistes de réflexion : Quelles sont les limites des théories modernes sur l'environnement ? Par ailleurs, quel est le regard des cosmogonies africaines sur l'environnement ? Et enfin, quelles sont les pistes pour une gouvernance environnementale substantive ? Cette analyse a pour objectif d'amener les écologistes à s'intéresser au paradigme des cosmogonies africaines pour résoudre la crise de la gouvernance environnementale. La méthode analytico-critique nous permettra de travailler selon un plan tripartite. La méthode analytique consiste à saisir le sens des réalités et des pratiques environnementales. Quant à la méthode critique, elle permet de montrer les forces et les faiblesses des théories et des pratiques des continents liées à la sauvegarde de l'environnement. Pour ce faire, en nous appuyant sur celle-ci, il s'agit, tout d'abord, de montrer les limites des théories modernes sur l'environnement. Ensuite, il s'agira de faire connaître et de comprendre le regard des cosmogonies africaines sur l'environnement. Enfin, proposer des pistes pour une gouvernance environnementale substantive. Celle-ci ne se limite pas seulement au respect des procédures ; elle s'évalue aussi à ses résultats. Cette gouvernance regroupe les règles, les politiques, les institutions et les processus de décision qui visent un objectif concret, une protection de l'environnement effective, plutôt qu'une simple conformité formelle.

1. Les limites des théories modernes sur l'environnement : une lecture cartésienne

L'idée de la préservation de la nature, et par extension de l'environnement par l'homme, est à situer depuis la création de l'univers, comme mentionné dans la Bible, précisément en Genèse 2, 15 (1910, p. 2.) : « L'éternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder. » Dans ce passage, Dieu, en plaçant l'homme au cœur de sa création, lui fait des recommandations pour qu'il prenne soin de la nature, c'est-à-dire pour qu'il la protège et la préserve afin d'assurer sa propre survie. Ceci sous-entend que Dieu, qui est le créateur suprême de l'univers, confie la gestion et l'organisation de la nature à l'homme pour pérenniser sa création. Ce qui confère à l'homme une part de responsabilité envers la nature, pour son propre bien-être, et lui donne de manière subtile le pouvoir de dominer sur la nature. Ainsi se produit la première séparation entre l'homme et la nature depuis la création de l'univers.

Une deuxième séparation s'opère à partir du XVIIe siècle, avec la Révolution scientifique, qui définit la nature comme un espace neutre et inerte attendant d'être défriché, c'est-à-dire exploité à souhait. Cette conception, portée par des théories

modernes telles que le mécanisme et le rationalisme, fait de la nature une matière à manipuler et à exploiter pour les besoins de l'homme. L'on assiste alors à une intelligibilité moderne de la nature. Cependant, il importe de rappeler brièvement les débats qui ont eu lieu sur la saisie de la nature. L'explication de la nature comme concept s'appuie fondamentalement sur deux acceptions distinctes. Tandis que l'une se réfère à l'ensemble des phénomènes qui composent l'univers, l'autre renvoie à l'essence même de la nature. En effet, longtemps dans l'histoire de la philosophie, savoir ce qu'est la nature était au centre des questionnements philosophiques. Ainsi, de l'explication mythique jusqu'à Thalès de Milet, qui refusa ces explications à caractère surnaturel pour appréhender les phénomènes météorologiques, l'on constate une forte tendance sacralisatrice de la nature. L'époque moderne, avec la célèbre formule cartésienne, est tenue par la plupart des environnementalistes pour le point de départ de la manipulation techniciste de la nature. L'on omet Galilée. Pourtant, ce sont ces deux grandes figures qui ont marqué l'époque moderne. Même si Galilée ne paraît pas directement impliqué, force est de reconnaître qu'il y a contribué. Nonobstant le fait qu'il soit historiquement incorrect que Galilée ait contribué à la crise environnementale, l'on peut néanmoins considérer les traces implicites de sa mathématisation de la nature comme conditionnement intellectuel de la fondation du développement de la science moderne. Pour lui en effet, la nature est un ensemble de phénomènes qui sont tous gouvernés par des lois mathématiques. En ce sens, il écrit que « la philosophie est écrite dans ce très grand livre qui est constamment ouvert devant nos yeux, je veux dire l'univers ; mais on ne peut le comprendre si l'on n'apprend d'abord à comprendre la langue dans laquelle il est écrit. Il est écrit en langage mathématique » (G. Galilée, 1623, p. 6)

Alors, de Galilée à Newton, en passant par Descartes, l'on assiste à une synthèse de la physique et de l'intelligibilité mathématique qui permet l'avènement d'une nature mécanisée. Ainsi la nature se saisit comme l'ensemble des phénomènes soumis à des lois, « phénomènes analysables en termes de distribution spatiales des corps en mouvement et théoriquement réductibles en éléments simples » (P. N. Gomdraogo, 2009, p. 87). Nous sommes dans un monde scindé en deux parties. D'un côté, le monde donné par les sens et de l'autre, le monde scientifique, c'est-à-dire le monde géométrisé et mathématisé. Ainsi, l'axiome selon lequel la physique est mathématique se mue subrepticement en cet autre, selon lequel la nature est mathématique.

Cette nouvelle conception mécaniste de la nature vient détruire le rapport solidaire qui existait entre l'homme et la nature. Cette ère mécaniste vient mettre fin à la relation communicationnelle entre l'homme et la réalité environnante. Elle devient pour lui, une matière exploitable à sa guise. Ainsi, « la réalité concrète cède la place à un univers quantitatif, un univers de mouvements calculables mathématiquement en régularité mécanique. (…) L'homme est devenu une

subjectivité objectivante dont l'objectivité est investigante et maîtrisante » (P. N. Gomdraogo, 2009, p. 89). Le rôle de l'homme est d'investir la nature et de la maîtriser afin de l'assujettir à sa cause. L'on peut affirmer sans se tromper que cette signification moderne de la nature est au fondement de la crise écologique, dans la mesure où elle place l'homme comme le pivot du monde. Ce déséquilibre de l'écosystème a eu plusieurs conséquences, dont trois principales : le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, ainsi que les pollutions et les déchets de tout ordre. Ici, la nature est comprise comme le lieu de déploiement de toute entreprise humaine, qui permet de faire la démonstration de sa puissance intellectuelle, physique et technique. Vu sous cet angle, il est clair que la civilisation mécaniste issue de Descartes, censée assurer le bien-être du sujet pensant, s'est fourvoyée au point de devenir une menace pour l'humain. Par conséquent, il faut passer à la sauvegarde de la nature.

L'homme, pour subvenir à ses besoins, a l'obligation de se servir de la nature et de s'en saisir de manière rationnelle. Car, lorsque la nature va mal cela a des impacts négatifs sur l'existence humaine. Ainsi, le bien-être de l'homme dépend du bon usage qu'il fait de la nature. Dans cette quête de bien-être, l'homme se dote de plusieurs moyens qui révèlent sa nature égoïste. Pour sa survie, il se voit contraint d'exploiter sans retenue la nature en la transformant par l'entremise de la science et de la technique. Pour ce faire, il s'impose comme une puissance transformatrice de la nature devenue un simple matériau. Dans ces conditions, la Nature est perçue comme une substance matérielle exploitable par l'homme. René Descartes abonde dans ce sens, en réduisant la Nature à la matière. Et voici ce qu'il dit : « Sachez donc que par la Nature je n'entends point ici quelque déesse ou quelque autre sorte de puissance imaginaire, mais je me sers de ce mot pour signifier la matière même. » (R. Descartes, 1989, p. 44). Pour lui, il n'est pas question de diviniser la nature en trouvant en elle une quelconque puissance imaginaire, qui freinerait l'homme dans son élan de progrès qui passe par la conquête et la domination du monde naturel. La seule puissance qui puisse exister est celle de l'homme, être de raison, de pensée. En se servant de la technique qui est un outil essentiel, l'homme se permet de transformer et d'exploiter la nature afin d'améliorer sa condition d'existence. En outre, l'ambition de l'homme, comme l'affirme F. Bacon (1857, p. 73), est « d'étendre l'empire du genre humain lui-même sur la nature entière (…) l'empire de l'homme sur les choses a son unique fondement dans les arts et les sciences, car on ne commande à la nature qu'en lui obéissant ».

Les sciences apparaissent à l'homme comme un moyen de libération et de satisfaction de ses besoins. En effet, grâce au progrès technique l'homme peut dépasser ses limites naturelles, en ce sens qu'il est en mesure de se doter de tout ce qui lui fait naturellement défaut, dans les domaines tels que l'habitat, la santé, l'éducation, etc. Descartes perçoit la nature comme un objet et non comme une fin. La transformation de la nature est un exploit pour l'homme qui démontre ainsi sa

suprématie sur tous les vivants. Ce qui positionne l'homme comme l'être suprême de la terre, comme sujet agissant sur la nature qui devient son objet d'exploitation. Cette théorie mécaniste vient donc déconstruire la relation d'interdépendance qui existait à l'époque pré-galiléenne.

Pour Descartes, le monde naturel est comparable à un grand mécanisme, une machine complexe, qui obéit à des lois. En le disant, il prend en compte toutes les composantes de la nature dont les animaux, le monde humain, la végétation. Cette civilisation technicienne de l'exploitation par l'homme et pour l'homme va aboutir à l'exploitation de l'homme lui-même. L'exploitation abusive de la nature va conduire à la crise de l'environnement. Ces éléments mettent en exergue les limites des théories modernes, telles que le mécanisme et le rationalisme.

Si les théories modernes ont causé la destruction de la nature, alors il faut un autre regard, une autre approche pour y remédier. Il est nécessaire de chercher des solutions ailleurs, par exemple dans les cosmogonies africaines.

2. Regard sur la nature et l'environnement à partir des cosmogonies africaines

Comment les cosmogonies africaines peuvent-elles être au service de la gouvernance environnementale ? Cette question nous guidera dans cette partie. Tout d'abord, l'environnement est un patrimoine commun à toute l'humanité. Ce qui sous-entend que l'environnement appartient à tous et tous ont intérêt à en prendre soin. En clair, lorsque l'environnement se retrouve confronté à une crise, toute l'humanité, c'est-à-dire tous les continents, tous les pays, tous les peuples, doivent se mobiliser pour apporter leurs contributions afin d'éradiquer le fléau en question. Dans cette optique, face aux récurrentes crises environnementales, il nous semble crucial de reconsidérer les savoirs endogènes de l'Afrique, notamment les cosmogonies qui pourraient inspirer une alternative efficace dans la gouvernance environnementale. En effet, reconnue comme le continent le plus ancien au regard de son antériorité anthropologique (berceau de l'humanité) et philosophico-scientifique (creuset de la philosophie et des sciences), l'Afrique possède certainement une mine de savoirs à exploiter, surtout dans les cosmogonies de ses sociétés. En ce sens, le continent occupe une place centrale dans l'histoire de l'humanité. Certains auteurs, comme Hegel, ont pourtant voulu l'exclure de l'histoire de l'humanité, au motif qu'elle serait un continent de l'oralité. Hegel prétendait que l'Afrique était la grande absence dans l'histoire de l'humanité, parce que, alléguait-il, elle était dans l'incapacité de penser. Pour lui, « La place de l'Afrique se trouve encore au seuil de l'histoire » (G. W. F. Hegel, 1965, p. 269).

Les cosmogonies africaines sont la plupart du temps fondées sur des récits mythiques qui fournissent des cadres éthiques et des pratiques traditionnelles, qui régulent les sociétés africaines en inculquant à l'homme africain l'idée qu'il est important d'avoir un rapport rationnel et fusionnel avec la nature. Nous pouvons en citer deux, dont l'*Ubuntu* et la *mâat*. L'*ubuntu* qui est une philosophie de l'altérité

va au-delà de l'humain. D'ailleurs, *ubuntu* « incarne la croyance en un lien humain universel : *je suis car tu es.* Un lien profond et sincère, qui pousse à respecter chaque individu comme part essentielle de notre propre humanité. » (M. Ngomane, 2022) Ce lien dépasse les humains. Il inclut tous les éléments de la nature, dans la mesure où l'humanité ne se résume pas uniquement à l'être humain mais à tous les vivants. En respectant les lois de la nature, l'homme prend soin de soi-même et des autres composantes de la nature. Cette idée nous amène aux principes de la *mâat*, qui invite les hommes au respect des lois naturelles. Car, perturber l'ordre naturel, c'est détruire l'ordre établi par les dieux ou l'univers. Amouna Ngouonimba donne une définition claire de la *mâat*. Selon lui,

> *En tant qu'Harmonie universelle, la Maât se définit comme un rapport d'adéquation, une relation de convenance existant entre les éléments de l'univers, entre les personnes et les groupes de personnes entre elles, entre les divers éléments constituant la nature et la société. Elle est également l'effet qui en découle. La Maât est cohérence, ajustement, accord entre les divers éléments sur lesquels elle agit et se manifeste. Elle est le principe qui assure la disposition rationnelle et qui façonne les proportions justes des différents éléments procréés par la nature et par la créativité humaine, conjuguant ainsi une manifestation de beauté. Elle constitue également l'intelligence ancrée dans ces différents éléments, qui permet leur juxtaposition et complémentarité harmonieuse. (A. Ngouonimba, 2012, p. 659)*

Ce qui dispose l'individu à une gouvernance rationnelle de la nature et, par extension, de l'environnement dans les sociétés traditionnelles africaines. Cette vision africaine de la nature exige qu'il y ait une symbiose, une harmonie entre l'homme et la nature, dans laquelle l'homme n'est ni le maître, ni le possesseur de la nature, mais un allié, un partenaire, un protecteur. Il s'agit ici d'une « coopération » entre l'homme et son environnement, car, dans l'imaginaire collectif africain, la communauté terrestre est composée des hommes, des plantes, des animaux et du surnaturel. Il s'agit de créer un équilibre entre l'humain et la nature et, par extension, entre l'homme et l'environnement. Parler de la nature ou de l'environnement revient à parler de la Terre. Celle-ci englobe tous les vivants. Elle est, selon A. Mbembe (2023, pp. 42-43.),

> *la seule entité qui, dans sa frugalité et sa luxuriance, fait place à tous sans distinction, sert de lieu d'habitat minimal à la totalité du vivant. La manière dont chacun des étants est accueilli par la Terre et habite la Terre et la manière dont celle-ci pourvoit au simple nécessaire et aux besoins de chaque étant est au fondement de ce que, suivant en cela les mythes et savoirs africains, j'entends écologie générale. Celle-ci ne repose ni sur le principe du calcul ni sur celui de la maîtrise. Dans les savoirs ancestraux africains, l'humanité ne se pense pas en propriétaire et maîtresse régnant sur la Terre. Il n'existe pas de hiérarchie entre les différentes formes de vie puisque toute forme de vie est, ainsi que le montrent en particulier les contes, supposée être dépositaire d'une intelligence spécifique.*

La cosmogonie africaine fonde un système de connaissance de l'environnement qui lie les êtres et les choses à une réalité transcendante à travers les mythes, les contes, les légendes et les épopées. Il s'agit d'un rapport de réciprocité, d'humilité, d'humanité et d'altérité que l'homme africain entretient avec la nature et plus encore avec l'environnement. C'est dans cette perspective que A. Hampâté Bâ (1980, p. 162.) écrit : « la nature entière, animaux et végétaux compris, devait être respectée car elle était non seulement notre mère nourricière, mais encore le grand livre divin où tout était symbole vivant et source d'enseignement ». Cette pensée montre qu'il y a une éthique environnementale plus inclusive dans les cosmogonies africaines, qui inclut la faune et la flore dans la communauté morale. Cette éthique rend l'homme responsable des autres êtres vivants. Ce qui nous incite à citer deux articles de la Charte de Kouroukanfouga (1236, pp. 5-6) relativement à la préservation de la nature : dans l'article 38, il est écrit : « Avant de mettre le feu à la brousse ne regardez pas à terre, levez la tête en direction de la cime de l'arbre. ». Et dans l'Article 39, il est mentionné : « Les animaux domestiques doivent être attachés au moment des cultures, libérés après les récoltes. Le chien, le chat, le canard et la volaille ne sont pas soumis à cette mesure. » En fait, les animaux domestiques tels que les bœufs, les moutons, les cabris détruisent facilement les récoltes et sont des herbivores. Pourtant, les animaux cités dans l'article 39, sont utiles pour la chasse et préviennent certains malheurs. Toutes ces lois ou ces interdits favorisent la sauvegarde et la préservation de la nature. Nous avons des exemples d'interdits dans certains pays de l'Afrique subaérienne tel que la Côte d'Ivoire. Dans le Département de Tanda, il est interdit de consommer la viande de biche à Sogo Vagne. Dans la commune de Tanda, il est strictement interdit de pêcher les poissons sacrés de Gbokoré et dans la commune de Bondoukou, il est interdit de chasser les singes sacrés de Soko. Au niveau de la flore, des interdits ont permis de préserver certaines espèces végétales telles que le fromager, le baobab, la toupie, la mirabelle.

Aussi, la nature est un espace de connaissances chez les Africains. D'ailleurs, « la moindre circonstance est matière à réflexion, même la « moindre plantule » est liée à des réalités supérieures » (A. Hampâté Bâ, 1980, p. 162). Pour les Africains anciens, en chaque composante de la nature siège le divin ; et, en y vouant un culte, l'on maintient le cosmos dans l'équilibre et l'harmonie, comme moyen d'accession de l'homme lui-même à une certaine plénitude existentielle. D'ailleurs, la force des traditions africaines se trouve dans le culte du sacré. La sacralisation ou la sacralité de la nature par ou pour les Africains leur permet de prendre soin de la nature, donc de son environnement, à partir de quoi il arrive à se loger, à se nourrir, à se vêtir et à se soigner. Ce rapport au sacré constitue un élément fondamental pour eux dans la préservation de l'environnement. Nous avons, par exemple, le respect voué aux défunts, aux forêts, aux rivières, aux montagnes sacrées qui représentent des lieux où logent leurs ancêtres et les esprits protecteurs. Alors, détruire ces éléments provoquerait la colère des ancêtres.

La divinisation de la nature dans les cultures africaines apparaît comme un moyen de protection de l'environnement. Dans les traditions africaines, « L'univers se déploie en Dieu, qui le remplit tout entier. Il y a une mystique, dans une feuille, dans un chemin, dans une rosée, dans le visage du pauvre. L'idéal n'est pas de passer de l'extérieur à l'intérieur pour découvrir l'action de Dieu dans l'âme, mais aussi à le trouver en toute chose. » (D. Bourgue, 2018, p. 73). Ici, l'auteur montre dans la spiritualité cosmogonique, dans une pensée de l'immanence divine, le monde ou la nature apparaît comme le lieu de la manifestation de Dieu. Pour lui, l'univers est dans un rapport fusionnel et non confusionnel avec Dieu, donc la nature n'est pas séparée de Dieu et Dieu ne se confond pas à elle. Il est dans la nature, mais il ne s'y réduit pas. Il n'est pas à rechercher ni à trouver en l'homme seulement, mais dans tous les éléments qui composent l'univers, donc la nature. Cette conception du rapport de l'homme à la nature est une relation sacrée et non une relation de dominé à dominant. La vision cosmogonique africaine de l'univers est une ontologie relationnelle. Il importe, pour les écologistes contemporains, de penser la gouvernance environnementale à partir des cosmogonies africaines. Ils peuvent s'inspirer des stratégies de conservation de l'environnement en vigueur chez les Africains, telles que les bois sacrés, les interdits de pêcher certains poissons dont les silures et les jachères rituelles.

À partir de cette analyse, il importe de retenir qu'à partir de la vision cosmogonique africaine, il est clair que les Africains ont la capacité de développer des politiques environnementales qui mettent en avant le respect des valeurs écologiques endogènes pour une meilleure gestion des ressources naturelles et humaines. La méthode de gouvernance de l'environnement africain est plus inclusive qu'exclusive. Cependant, pour réussir à résoudre la crise environnementale, il importe que les écologistes ou environnementalistes occidentaux s'ouvrent à d'autres possibilités, en considérant le paradigme des autres pour s'en inspirer.

3. Pistes pour une gouvernance environnementale substantive

Le thème « gouvernance environnementale substantive », a été inspiré de l'expression « la démocratie substantive » de Jean-Marc Segoun[1]. La gouvernance environnementale substantive est un paradigme de gouvernance qui prône le respect de la dignité de la nature et la réforme de la relation entre l'homme et la nature. Ici, nous sommes dans une relation de complémentarité entre l'homme et son environnement. L'homme devient le protecteur de la nature, donc de l'environnement ; et la nature, à son tour, lui apporte le bien-être dont il a besoin

[1] Jean-Marc Segoun est docteur en science politique de l'Université Paris-Nanterre. Il est également chercherur affilié au réseau Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society. https://www.wathi.org/laboratoire/tribune/la-democratie-substantive-une-alternative-pour-les-societes-de-la-resignation-et-du-musellement/

pour son existence. Le projet d'une gouvernance environnementale substantive nécessite une reconnaissance de la part des écologistes occidentaux envers les autres peuples du monde, tels que les Africains, en ce sens que ceux-ci possèdent des paradigmes capables de remédier à la crise environnementale que le monde connait et subit. Dans la quête d'une résolution de la crise environnementale, tous les complexes (d'infériorité comme de supériorité) doivent disparaître pour faire place à l'humanisme de chacun, en étant à l'écoute de l'autre, pour sauver l'humanité. Cela suppose la recherche d'une solidarité, entre l'homme et le vivant, et par-delà une solidarité et un dialogue rationnel entre les hommes de science. Cette solidarité permettra des échanges d'expériences (rationnelles et irrationnelles) qui rendront plus efficace la coopération Nord-Sud, dans le cadre de la sauvegarde et de la préservation de l'environnement.

Dans cet élan, il importe de repenser rationnellement les relations que l'homme, en tant qu'être pensant, entretient avec la nature. Il ne s'agit pas de défendre à bras-le-corps la nature (ce qui reviendrait à la protéger de l'homme) ni de la diviniser (ce qui serait renoncer au progrès de l'homme comme sujet moral et politique), mais, fondamentalement, de repenser notre rapport à la nature. Il s'agit de trouver les voies et moyens efficients pour sauver l'humanité de la crise de l'environnement. Pour y arriver, il faut un changement de politique de l'humanité dans la gestion de l'environnement. Cette nouvelle gouvernance environnementale sera, selon E. Morin, (2011, p. 44) :

> *la symbiose entre ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation occidentale et les apports extrêmement riches des autres civilisations (…) La civilisation occidentale peut et doit propager ce qu'elle a de meilleur (…) Les sociétés traditionnelles entretiennent une relation avec la Nature, un sens de l'inclusion dans le Cosmos, des liens sociaux communautaires qu'elles doivent conserver tout en introduisant en elle le meilleur de l'Occident [et pareillement pour l'Occident].*

Cette nouvelle gouvernance de l'environnement vise une symbiose planétaire dans la quête de solutions pour sauver l'humanité de la crise de l'environnement. Cette gouvernance prône le grand rendez-vous du donner et du recevoir, où toutes les civilisations apportent leurs expertises. Ainsi,

> *la grandeur de l'humanité ne peut plus aujourd'hui s'illustrer dans la maîtrise de la nature, c'est-à-dire comment être au-dessus de la nature. Elle pourrait davantage s'exprimer dans la conception d'un nouveau rapport à la nature, c'est-à-dire comment être dans la nature ou avec la nature, un rapport qui ne serait pas fondé sur une domination sans limite ou une vénération. Ce nouveau rapport pourrait prendre la forme d'un projet pensé et élaboré par l'homme, en tant que sujet moral, capable de fournir ses propres réponses aux questionnements écologiques. (S. Petit, 1997, p. 27)*

Il n'est pas question de s'imposer une méthode qui permettrait de résoudre les difficultés que l'humain rencontre face à la crise de l'environnement. Ce qui

importe, c'est d'adopter envers la nature un mode de vie autre, qui ne serait pas une remise en cause radicale des théories modernes, mais leur juste dépassement. Il s'agit de conserver les meilleurs acquis et recourir aux valeurs culturelles anciennes qui ont été marginalisées par les civilisations industrielles, technologiques. Cela ne s'entend pas comme un retour au passé, car le passé authentique n'existe plus ou a été falsifié. Mais comme un recours au passé pour construire un avenir nouveau. Il importe de relativiser les perceptions et les conceptions de la nature. Il faut songer à penser une humanité communicante dans la recherche de la préservation de l'environnement. Car, la sauvegarde de l'humanité aujourd'hui concerne tout le monde. Pour ce faire, il convient, pour les hommes, de chercher à se réenraciner à la terre. Comme le disent E. Morin et A.-B. Kern (1993, p. 116),

> *la prise de conscience de nos racines terriennes et de notre destin planétaire est une condition nécessaire pour réaliser l'humanité et civiliser la terre. Dans ce sens, le ré-enracinement terrestre est en lui-même une finalité. Tout est lié : l'élaboration de nos finalités terrestres nécessite la connaissance et la reconnaissance de notre dasein cosmique, de notre identité terrienne, de notre condition anthropologique, de l'âge de fer planétaire.*

Ce qu'il convient de savoir est que la crise écologique est l'affaire de tous. Il convient pour les hommes de science, les écologistes de se pencher sur le modèle africain dans la préservation de l'environnement. Si nous voulons garantir un univers moral pour les générations futures, il importe d'impliquer tous les habitants de la planète terre, dans la mesure où tous subissent les effets néfastes de la crise environnementale. C'est en cela qu'il faut opter pour une gouvernance environnementale substantive. Comme il est mentionné dans l'introduction, la gouvernance environnementale substantive ne se limite pas seulement au respect des procédures ; elle s'évalue aussi à ses résultats. Cette gouvernance regroupe les règles, les politiques, les institutions et les processus de décision qui visent un objectif concret, une protection de l'environnement effective, plutôt qu'une simple conformité formelle.

Conclusion

À l'issue de cette analyse, il convient de retenir que la problématique de l'environnement est une préoccupation pour toute l'humanité. En premier lieu, il a été question de montrer les limites des théories modernes sur l'environnement à partir d'une lecture cartésienne, avec la mathématisation et la mécanisation de la nature, qui a fait de celle-ci un objet exploitable en outrance. Le projet technoscientifique de Descartes apparaît comme le fondement de la domination de la nature par l'homme. Ce qui a "conduire" à la crise de l'environnement. Alors, pour y remédier, il importe donc d'explorer une approche de conciliation entre la nature et l'homme, mieux entre l'environnement et l'homme. Cette option nous conduit à tourner le regard vers d'autres paradigmes, notamment les cosmogonies

africaines, dans le cadre de la sauvegarde et de la préservation de l'environnement. Pour y parvenir, il convient de trouver les moyens d'une gouvernance substantive qui permet une coopération intelligible entre les hommes de science de toute la planète terre, ceux de l'Occident et ceux des autres continents, dont l'Afrique. Ainsi pourra-t-on préserver l'environnement tout en encourageant le progrès scientifique.

Bibliographie

BACON Francis, 1857, *Novum Organum, nouvelle traduction française avec une introduction et des notes par Lorquet, Paris*, Hachette, 468 p.

BOURG Dominique, 2018, *Une nouvelle Terre, Paris*, Desclée de Brouwer, 216 p.

CELHTO, 2008, *La charte de Kurukan Fuga, aux sources d'une pensée politique en Afrique, Paris*, L'Harmattan, 164 p.

DESCARTES René, 1989 [1664], Le monde ou traité de la lumière, Berlin, Akademie Verlag, 232 p.

GALILÉE, 1623, L'essayeur, Il Saggiatore, Paris, Les Belles Lettres, 384 p.

GOMDRAOGO Pierre Nakoulima, 2009, « La crise écologique comme exigence d'un nouveau paradigme », *dans P. J. HOUNTONDJI (dir.), L'ancien et le nouveau. La production du savoir dans l'Afrique d'aujourd'hui, Cotonou*, Centre africain des hautes études, p. 87-101.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou, 1980, *Vie et enseignement de Tierno Bokar, le sage de Badiangara, Paris*, Seuil, 254 p.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1965, *La Raison dans l'histoire, traduction de K. Papaioannou, Paris*, PLON, 312 p.

LA SAINTE BIBLE, 1910, *Ancien et Nouveau Testament, traduit d'après les textes originaux hébreu et grec*, Version Louis Segond, 1224 p.

LAFFONT Élisabeth, 1979, *Les livres de sagesse des pharaons, Paris*, Gallimard, 264 p.

MORIN Edgar, 1977, *La méthode. 1. La nature de la nature, Paris*, Seuil, 399 p.

MORIN Edgar et KERN Anne-Brigitte, 1993, *Terre-Patrie, Paris*, Seuil, 218 p.

MORIN Edgar, 2011, *La voie. Pour l'avenir de l'humanité, Paris*, Fayard, 307 p.

NGOMANE Mungi, 2022, *Ubuntu, Je suis car tu es : Leçons de sagesse africaine, Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Chloé Royer, Paris*, Harper Collins, 318 p.

NGOUONIMBA Amouna Dunamé, 2012, *La tradition kamit avec ses 101.961 ans de Modernité avant Lumumba, Poitiers*, Amouna Hunga Ga, 688 p.

PETIT Sandrine, 1997, « Christianisme et nature : une histoire ambiguë », *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, p. 23-28.

SEGOUN Jean-Marc, 2025, « La démocratie substantive : une alternative pour les sociétés de la résignation et du musellement », https://www.wathi.org/laboratoire/tribune/la-democratie-substantive-une-alternative-pour-les-societes-de-la-resignation-et-du-musellement/